

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 6 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit et le six avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, Maire,**

Présents : **Mmes** BERSANS, CLASTRE, BRUN, HOURS ; **MM.** MARSAGUET, BERNADAS, MICHON, MEGE, PIAT, SANCHEZ, TIRET-CANDELE.

Absents-excuses : Mme Sarah LACAVE-PISTAA ; M. VALTON (pouvoir à Mme RODRIGUEZ) ; M. DUPOUY.

Mme BRUN a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 mars 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents (+1 pouvoir)

2°) Orientations budgétaires

Mme le Maire présente aux Conseillers Municipaux, différents documents budgétaires. Elle leur demande d'en débattre.

Elle rappelle que l'année 2017 s'est terminée avec un excédent de fonctionnement **cumulé** de **202 287 €** et un excédent d'investissement **cumulé** de **91 714 €**. Ces résultats seront reportés au budget primitif 2018.

En ce qui concerne les taxes locales, Mme le Maire propose un produit fiscal attendu de **156 540 €**.

L'attribution de subventions aux associations est étudiée par l'assemblée en fonction des besoins de chacun.

La commune percevra en 2018 une attribution de compensation de l'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées de **83 686 €**.

Mme le Maire rappelle que la charge financière du service commun « voirie » s'élève à **9 886 €** pour les années **2017 et 2018** ; cette somme sera inscrite au budget primitif 2018.

En investissement, des travaux sont prévues pour l'entretien de la voirie pour un montant de **71 000 €** et pour les bâtiments communaux pour un montant de **78 581 €**.

Les orientations budgétaires sont approuvées à l'unanimité des présents (+ 1 pouvoir)

3°) Divers

a) Voirie :

Afin que les travaux d'entretien de la voirie puissent être portés par le service commun composé des 10 communes adhérentes, Mme le Maire informe l'assemblée qu'une adhésion à un groupement de commande est nécessaire. Une délibération sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le 11 avril 2018

Les délibérations du Conseil Municipal le cas échéant et le présent compte-rendu seront affichés en mairie.